Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	b3 fgsdg noir blanc rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuges	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
12 09 16	carriere arsine	ref planchard	1			1montee1descente
12 09 16	carriere arsine	ref pave	1			descente
12 09 16	berarde	promontoire	1			descente
12 09 16	berarde	temple ecrin	1			1montee1descente
12 09 16	berarde	pilatte	3			3 montees 2descentes

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☑ accordée ☐ refusée

N° 478 / 2016 page 1/3

à Gap, le 06/09 / 2016

Le Directeur,

Le directeur par intérim,

Thierry DURAND

Copie Sect. Briançonnais Vallouise

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	b3 fgsdg noir blanc rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuges	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
12 09 16	Bérarde	Vallon Etançons		2		PNE. Secteur. Bois passerelle
12/09/16	carrière Arsine	L'Alpe Villar d'Arène	2			modification accordée le 08/09/2016 pour rotations refuge de l'Alpe
12 09 16	berarde	sorreiller ent ATS		1	1	chantier prise d'eau
12 09 16	berarde	lavey	1			1montee1descente
12 09 16	berarde	la selle	1			1montee1descente

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par email (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☑ accordée ☐ refusée

N° 478 / 2016 page 2/3

à Gap, le 06/09/2016

Le Directeur,

Le directeur par intérim,

Thierry DURAND

Copie Sect. Oisans - Valbonnais

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	SAF Huez, M. Gilles SARRET	04.76.80.65.49 / 06.08.30.38.90
Aéronef (type couleur immatriculation)	b3 fgsdg noir blanc rouge	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	refuges valgodemard	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
16 09 16	la chapelle	olan			2	réunion prévision chantier 2017
19 09 16	la chapelle	olan	1			descente
19 09 16	gioberney	vallompierre	1			1montee1descente
19 09 16	gioberney	chaborneou	1			1montee1descente

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☑ accordée ☐ refusée

N° 478 / 2016 page 3/3

à Gap, le 06/09/2016

Le Directeur,

Le directeur par intérim,

Thierry DURAND

Copie sect. Champsaur Valgaudemar